



الإتحاد العام لمقاولات المغرب
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ
Confédération Générale des Entreprises du Maroc



DÉBAT ENTREPRISES ET CLIMAT

Bilan de la COP23 et perspectives pour le secteur privé marocain

Le 7 décembre 2017,
au siège de la CGEM à 17h00

Après le succès de la COP22, COP de l'action, organisée à Marrakech en novembre 2016 et dont la préoccupation principale était l'organisation et la planification des préparatifs de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, Bonn a accueilli du 6 au 17 novembre 2017, la COP23 sous la présidence des Îles Fidji.

Cette COP23 avait pour missions principales de :

- Préparer et compléter le Programme de Travail de Paris en 2018 qui doit être prêt et adopté lors de la COP24 : les modalités, procédures et lignes directrices attendues de ce Programme sont d'une extrême importance pour la réussite de la mise en œuvre de l'Accord de Paris ;
- Préparer et organiser le Dialogue de Facilitation de 2018 qui devrait aider les parties à faire le point sur les progrès réalisés et à rehausser les engagements des pays en matière de réduction des émissions de GES pour rester dans la limite des 2°C fixés par l'Accord de Paris.

La COP23 a aussi permis de se pencher sur les principaux axes classiques de Négociation, notamment sur les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), les financements, la transparence des mesures et de l'appui aux pays vulnérables.

Dans le but d'échanger sur les principaux résultats de cette COP23, sur leurs impacts potentiels, à court, moyen et long termes, et d'anticiper « la nouvelle position du secteur privé dans les futures négociations Climatiques », notamment lors du dialogue de facilitation de 2018, un débat est organisé par la CGEM, le jeudi 7 décembre 2017, au siège de la CGEM à partir de 17h.

Ce débat, organisé dans le cadre de l'Initiative Entreprises Climat Maroc, sera animé par un panel de hauts responsables et d'experts dans ce domaine qui répondront aux interrogations suivantes :

- Quels sont les principaux progrès enregistrés lors de cette COP ?
- Comment est prévu le dialogue de facilitation de 2018 ? Et quel rôle pour le secteur privé ?
- Où en est-on au niveau des financements climatiques ? Quelles en sont les perspectives ?
- Quel agenda est prévu pour la préparation concrète de la mise en œuvre des CDN et quel rôle le secteur privé aura-t-il à y jouer ?
- Quels thèmes innovants se sont démarqués lors de cette COP ?
- Comment était la participation du Maroc à cette COP ?
- Quelles sont les attentes de la COP24, prévue dans un pays à vocation « Charbon » ?

PROGRAMME PROVISOIRE

ANIMATEUR :

M. AYMAN CHERKAoui, CONSEILLER SPÉCIAL AUPRÈS DU PRÉSIDENT ET DU NÉGOCIATEUR EN CHEF DE LA COP22

17H00 - 17H15

SÉANCE D'OUVERTURE

- Faiçal Mekouar, Vice-président Général de la CGEM
- M. Salaheddine Mezouar, Président de la COP22 (TBC)

17H15 - 18H15

PANEL DE DISCUSSION SUR LE BILAN DE LA COP 23 ET PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR PRIVÉ MAROCAIN

- M. Mohamed Benyahia, Secrétaire Général du Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable (SEDD) ;
- M. Aziz Mekouar, Négociateur en Chef de la COP 22 ;
- M. Saïd Mouline, Président du Pôle Partenariat Public-Privé au sein du Comité de pilotage de la COP22 ;
- Mme Zineb Alaoui M'Daghri, Chargée de Missions auprès du Président du Conseil National des Droits de l'Homme ;
- M. Mohamed Aït Kadi, Président du Conseil National du Développement Agricole (TBC) ;
- M. Mohamed Nbou, Directeur du Centre de Compétences en Changement Climatique (4C Maroc).

18H15 - 18H45

ECHANGES ET DISCUSSIONS

18H45 - 18H50

CLÔTURE